



BP REA Responsable d'Entreprise Agricole

PÉRIODE DE FORMATION Septembre à août

DURÉE 2 ans

CONTENUS DE LA FORMATION

DOMAINE GÉNÉRAL

- ❖ L'apprenant conserve le bénéfice de ses acquis

Sont aussi inclus au sein de cette formation

- ❖ Techniques de recherche d'emploi
- ❖ Communication professionnelle
- ❖ Égalité professionnelle

OBJECTIFS

Dénomination des emplois visés : Ceux regroupés au sein des codes ROME A14 (ex: agriculteur/trice, responsable d'élevage, vacher, porcher...)

Objectifs de formation:

Acquérir progressivement l'ensemble des savoir-faire pratiques et les compétences nécessaires à l'exercice du métier de salarié.e ou de chef.fe d'entreprise agricole dans tous les secteurs de l'élevage.

Maîtriser le suivi technico-économique et avoir les capacités d'organisation et de gestion d'un élevage au quotidien.

DOMAINE PROFESSIONNEL

- ❖ UC1 : Se situer en tant que professionnel
- ❖ UC2 : Piloter le système de production
- ❖ UC3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- ❖ UC4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- ❖ UC5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- ❖ UC6 : Ucare 1 = Conduire et assurer la maintenance d'une unité de méthanisation ou de transformation
- ❖ UC7 : Ucare2 = Assurer la gestion et la maintenance des équipements de l'exploitation agricole

PARTICULARITÉ DU CENTRE

2 réunions des maîtres d'apprentissage et 3 visites en entreprise sont prévues tout au long de la formation

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Par Unité Capitalisable (UC)

Evaluation en situation professionnelle

LIEU DE FORMATION

UFA La Ville Davy
51 rue de la corderie
22120 QUESSOY

RENSEIGNEMENT

Claude FILLATRE
02 96 42 52 00
quessoy.afc@cneap.fr

ACCESSIBILITÉ



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Être âgé(e) de 16 à 30 ans pour un contrat d'apprentissage (15 ans si classe de 3ème validée)
- ✓ Être titulaire d'un diplôme CAP
- ✓ Ou bien avoir suivi l'année complète de classe de seconde du second cycle de l'enseignement secondaire.
- ✓ Ou bien avoir suivi un cycle complet du BEP

RECRUTEMENT

- ❖ Entretien individuel
- ❖ Test de positionnement

DURÉE, CENTRE DE FORMATION & ENTREPRISE

910 heures en centre de formation et 2380 heures en entreprise, congés payés déduits

PRISE EN CHARGE

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

Le BP REA est destiné à une entrée rapide en emploi.

Il est cependant souvent complété par un Certificat de Spécialisation (CS) ou une certification de Branche (CQP) dans le domaine de choix de l'apprentis (Lait, Porc, Tracteurs et machines agricole, Conducteur d'engins agricole, etc.)

VALIDATION

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

RNCP 29257